



# Association des Pancréatites Chroniques Héritaires

## Bulletin d'adhésion

**Association des Pancréatites Chroniques Héritaires La pancréatite chronique héréditaire** est une maladie rare, connue également sous le nom de pancréatite chronique familiale. L'association A.P.C.H. regroupe des familles confrontées à cette maladie, attentives à l'évolution des connaissances qui s'y rapportent.

**A.P.C.H adhère à :**

- L'Alliance Maladies Rares : 01 56 53 53 40  
www.alliance-maladies-rares.org
- Maladies rares info services : 0810 63 19 20
- Eurordis : 01 56 53 52 10  
www.eurordis.org

A.P.C.H est référencée sur le site de l'INSERM concernant les maladies rares :  
ORPHANET : <http://www.orpha.net>

Un Conseil Scientifique, composé de membres du corps médical particulièrement investis dans la prise en charge de cette maladie, et de personnalités qualifiées, se joint à cette association :

- Président d'Honneur du Conseil Scientifique :  
Pr. Louis Le Bodic (†), Nantes
- Pr. Marc Barthet Hôpital Nord, Marseille
- Pr. Louis Buscail Hôpital Rangueil, Toulouse
- Pr. Claude Ferec C.H.U. INSERM, Brest
- Pr. Pascal Hammel Hôpital Beaujon, Clichy
- Pr. Philippe Levy Hôpital Beaujon, Clichy
- Pr. Vinciane Rebours Hôpital Beaujon, Clichy
- Dr. Matthieu Schnee, C.H.D, La Roche S/Yon
- Dr. Cécile Talbotec Hôpital Necker, Paris
- Pr. Jérôme Viala Hôpital Robert-Debré, Paris

Conseil d'Administration :

- Président : Lynda Bayle
- Vice présidente: Alex Toogood
- Secrétaire : Sébastien Bayle
- Secrétaire adjointe: Hannah Guez
- Trésorière : Lauriane Leroux
- Trésorière adjointe: Chrystel Toogood
- Communication : Chrystel Toogood et Emma Prévost

Association Loi 1901 à but non lucratif  
J.O. du 31 janvier 2004 N°SIRET 453 712 663 00013- code APE 913 E

Siège: 57rue du bugey 38390 MONTALIEU VERCIEU Tel : 06.19.28.03.91  
Comptabilité (adhésions,dons): 13 Résidence Guillaume de Voisin, 91190 Gif sur Yvette Communication, soutien : Chrystel Tél.:07 82 44 84 84 e-mail : [apch.aide@gmail.com](mailto:apch.aide@gmail.com) Site : <http://www.association-apch.org>



Partie à découper

Cette association a pour but

- d'apporter une aide technique et morale aux familles confrontées à la pancréatite chronique héréditaire,
- de contribuer à l'effort de recherche, et à l'amélioration des pratiques de soins

L'Association est composée de :

- 1 / Membres concernés : personnes atteintes de la pancréatite chronique héréditaire, ou leurs ascendants s'il s'agit de mineurs.
- 2/ Membres sympathisants : il s'agit de personnes non directement ou familialement concernées par la pancréatite chronique héréditaire.

Les ressources de l'Association proviennent :

- du montant des cotisations,
- des dons et legs,
- des subventions de l'État, des régions, des départements, des communes, des groupements ou institutions divers,

- des produits de manifestations, - d'une manière générale, de toutes ressources acquises en conformité avec la législation en vigueur.

Que vous soyez directement concerné ou pas, vous pouvez nous aider, et renvoyer le coupon ci-joint en choisissant votre formule :

Bulletin D'adhésion ou de don à A.P.C.H

J'ADHÈRE ET DEVIENS MEMBRE

- Sympathisant, je verse ma cotisation de 15 Euros
- Bienfaiteur, je verse ma cotisation de 50 Euros

**Et, ou**  
JE FAIS UN DON:

- 80 EUROS
- 100EUROS.
- 150 EUROS
- 200 EUROS
- 250 EUROS
- 300 EUROS
- AUTRE : .....EUROS

Dès que nous aurons l'agrément d'association reconnue d'intérêt générale, vous recevrez votre reçu

Nom :.....  
 Prénom :.....  
 Ou personne morale (Société ou autre) :  
 .....  
 Adresse :.....  
 .....  
 .....  
 Tel :.....  
 E-Mail:  
 .....@.....

**Merci de nous renvoyer ce bulletin avec votre règlement par chèque bancaire ou postal, A : Lauriane LEROUX (Trésorière) ; 13 Résidence Guillaume de Voisin, 91190 GIF SUR Yvette. à l'ordre de : A.P.C.H**